

Décision

Générale

colonial

Décision n° 666 Décisions concernant les Ministères...

n° 666

Ministère	Date de publication
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES	9 juin 1960
Numéro JO	Date du numéro
n° 6 du 30/06/1960	30 juin 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mlle Agnès Obsie, matrone auxiliaire en service à l'Hôpital Peltier, est licenciée de son emploi pour inaptitude physique définitive, pour compter du lendemain de la notification de la présente décision. Mme Agnès Obsie, qui réunit 5 ans 2 mois de services effectifs aura droit à : — une indemnité de préavis égalé à 2 mois de salaire; — une indemnité compensatrice de congé non pris égale à 22 jours de salaire ; — et à l'indemnité prévue à l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955.